



## **AVIS D'INFORMATION DESTINE A S'ASSURER DE L'ABSENCE DE PROJET POUVANT CONCURRENCER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCUEILLIE AU SEIN DE L'AEROPORT TARBES LOURDES PYRENEES**

---

**Aéroport Tarbes Lourdes Pyrénées – Société Publique Locale Aéroportuaire Régionale (SPLAR)**  
Gestionnaire du Domaine Public Aéroportuaire

### **Objet du présent avis :**

Conformément à l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, il est porté à la connaissance des tiers le fait que l'Aéroport Tarbes Lourdes Pyrénées a reçu une manifestation d'intérêt spontanée en vue de l'occupation du domaine public aéroportuaire.

L'Aéroport Tarbes Lourdes Pyrénées est susceptible de faire droit à cette proposition.

### **Description des biens concernés :**

Le lieu sollicité se situe au sein de la salle embarquement de l'aérogare commerciale – niveau départs.

Les surfaces sollicitées pour les besoins de l'exploitation de l'activité sont les suivantes :

- **Une surface commerciale dans l'aérogare de 306 m<sup>2</sup>,**
- **Une surface de bureau et réserve de 120 m<sup>2</sup>,**

### **Activité envisagée :**

La manifestation d'intérêt spontanée reçue consiste en l'aménagement et l'exploitation d'un nouveau concept de **point de vente de produits à emporter hors taxe et toute taxe comprise** permettant d'offrir une expérience clients améliorée et des surfaces de vente plus adaptées à la clientèle internationale de l'aéroport.

### **Caractéristiques principales de la convention demandée :**

La convention d'occupation temporaire domaniale serait conclue pour une durée de 10 années **du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2031.**

L'occupant versera une redevance au gestionnaire du domaine public en contrepartie du droit d'occuper son domaine. Cette redevance tiendra compte des avantages de toute nature procurés au titulaire du contrat du fait de l'occupation du domaine public.

#### **Aéroport Tarbes Lourdes Pyrénées**

**Société Publique Locale Aéroportuaire Régionale – B.P.3 – 65290 JUILLAN, France – SIREN 852 828 367 49 Tarbes**  
Tél. +33 (0)5 62 32 92 22 – Fax : + 33 (0)5 62 32 93 71 – [aeroport.tarbes-lourdes@aeroports-laregion.fr](mailto:aeroport.tarbes-lourdes@aeroports-laregion.fr)

*Siège social : S.P.L.A.R.-Hôtel de Région, 2021 Avenue de la Pompignane, 34064 MONTPELLIER – S.P.L. au capital de 45.655.000€  
RCS 852 828 367 Montpellier - APE 5223Z – 852 828 367 - SIREN 852 828 367 000 15 - TVA FR18 852828367*



## Remise d'éventuelles manifestations d'intérêt :

En cas de manifestation d'intérêt concurrente, celle-ci peut être adressée à compter de la publication du présent avis à l'adresse indiquée ci-après, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception (ou remis contre récépissé) doublée d'un envoi par voie électronique :

*Aéroport Tarbes Lourdes Pyrénées*  
*A l'attention de Stéphanie BOULOUYS*  
*BP 3 - 65 290 JUILLAN France*  
[Stephanie.boulouys@aeroports-laregion.fr](mailto:Stephanie.boulouys@aeroports-laregion.fr)

Les éventuelles manifestations d'intérêt concurrentes devront obligatoirement comporter les éléments de nature à en assurer le sérieux et notamment les documents suivants :

- un courrier de présentation du candidat ;
- une présentation du projet qu'il entend réaliser ;
- une présentation des mesures et autres moyens (technique, économique, financier...) qu'il sollicitera pour réaliser le projet ;
- les dernières attestations fiscales et sociales et statuts sociaux ;
- extrait de K bis de moins de trois mois ;
- attestation des marques ou des franchises précisant la date d'échéance du contrat ;
- bilans et comptes de résultat avec annexes comptables des 3 derniers exercices ;
- le dernier rapport d'activité.

## Date limite des manifestations d'intérêt :

Toute manifestation d'intérêt éventuelle doit parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus **avant le 22 décembre 2021.**

## Déroulement de la procédure :

Dans l'hypothèse où un ou plusieurs autres opérateurs manifesteraient leur intérêt pour occuper le domaine public ici visé dans les conditions définies par le présent avis, le gestionnaire lancera une procédure de publicité et de sélection préalable, conformément à l'article L. 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.

Dans l'hypothèse où aucune manifestation d'intérêt concurrente ne serait reçue dans les délais impartis, le gestionnaire pourra autoriser le candidat ayant manifesté son intérêt de façon spontanée à occuper le domaine public pour y exercer son activité.

### Aéroport Tarbes Lourdes Pyrénées

**Société Publique Locale Aéroportuaire Régionale – B.P.3 – 65290 JUILLAN, France – SIREN 852 828 367 49 Tarbes**  
Tél. +33 (0)5 62 32 92 22 – Fax : + 33 (0)5 62 32 93 71 – [aeroport.tarbes-lourdes@aeroports-laregion.fr](mailto:aeroport.tarbes-lourdes@aeroports-laregion.fr)

Siège social : S.P.L.A.R.-Hôtel de Région, 2021 Avenue de la Pompignane, 34064 MONTPELLIER – S.P.L. au capital de 45.655.000€  
RCS 852 828 367 Montpellier - APE 5223Z – 852 828 367 - SIREN 852 828 367 000 15 - TVA FR18 852828367